

INSCRIPTIONS SCOLAIRES pour Septembre 2025

Quelles démarches ?

Aller à la mairie de La Pierre **avec les documents suivants** :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile récent
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : 11 vaccins pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018

La mairie vous délivre une fiche de renseignements à compléter pour l'école.

Il faut ensuite prendre rendez-vous avec l'école pour finaliser l'inscription et effectuer la visite des locaux (environ 15—20 minutes).

L'inscription de votre enfant sera enregistrée sur présentation :

- Du livret de famille
- D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- Du certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé
- De la fiche de renseignements complétée

(Les photocopies peuvent être faites à l'école)

Mairie de La Pierre : 04.76.71.38.95 mairielapierre@wanadoo.fr

➔ Permanence les lundis et vendredis de 14h à 18h

Ecole primaire : ce.0380849s@ac-grenoble.fr

➔ Mme ARNAUD, directrice, disponible tous les vendredis de 8h30 à 17h30.

➔ D'autres créneaux possibles sur demande